

**LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2022
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAVELOCK**

**MUNICIPALITY OF THE TOWNSHIP OF HAVELOCK
PROVINCE OF QUEBEC
REGULAR MEETING HELD ON NOVEMBER 7TH, 2022**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal, le lundi 7 novembre 2022 à compter de 20h00 à l'Hôtel de ville sise au 481 route 203 à Havelock QC, laquelle est enregistrée.

MINUTES of the regular meeting of the Municipal council on Monday November 7th, 2022 at 8:00 p.m. at the City Hall located at 481 route 203 Havelock QC, which meeting is recorded.

Sont présent(e)s à cette réunion à l'Hôtel de ville

The people below are present at this meeting at the Town hall

M. Gregg Edwards, conseiller/councillor n° 3, maire suppléant/pro-mayor
Mme Hélène Lavallée, conseillère/councillor n°1;
Mme Vivianne Bleau, conseillère/councillor n° 4;
M. Michael Allen, conseiller/councillor n° 5;
M. Christopher Sherrington, conseiller/councillor n° 6.

Est également présente à cette réunion à l'Hôtel de ville

Is also present, at this meeting at the Town Hall

Mylène Vincent, Directrice générale et greffière-trésorière / Director General and Clerk-Treasurer

La personne qui préside la séance, soit le Maire suppléant informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance soit le Maire suppléant, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi. / The person presiding over the meeting, i.e. the Mayor, informs Council that unless he expressly wishes to do so, he will not vote on the proposals submitted to Council as permitted by law. Consequently, unless otherwise specified in these minutes, the person presiding over the meeting, i.e. the Mayor, shall not vote on decisions as permitted by law.

1-VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 20h00, M. Gregg Edwards, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum. Un constat est fait par l'ensemble des membres du conseil à l'effet qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation.

1-VERIFICATION OF QUORUM AND OPENING OF MEETING

At 08:00, Mr. Gregg Edwards president of assembly, declare the meeting open after checking the quorum. A report is made by all the members of the board to the effect that they have received the notice of meeting.

2022-11-275

2-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Michael Allen

Appuyé par Hélène Lavallée

Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des items suivants :

- Témoignage de sympathies
- InfoHavelock

ADOPTÉE

2-READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

It is moved by Michael Allen
Seconded by H  l  ne Lavall  e
And unanimously carried by the councillors present

THAT the agenda be adopted with the following subject added :

- Token of sympathies
- InfoHavelock

ADOPTED

P  RIODE DE QUESTIONS/ QUESTION PERIOD

Les citoyens pr  sents dans la salle sont invit  s    tour de r  le    poser leurs questions au conseil municipal. / Citizens in the room are invited in turn to ask questions to the Municipal Council.

2022-11-276

3A-ADOPTION DU PROC  S-VERBAL DE LA S  ANCE ORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2022

Il est propos   par Christopher Sherrington
Appuy   par H  l  ne Lavall  e
Et r  solu unanimement par les conseillers pr  sents

QUE le proc  s-verbal de la s  ance ordinaire du 11 octobre 2022 soit adopt   tel que pr  sent  .

ADOPT  E

3A-ADOPTION OF THE MINUTES FOR THE OCTOBER 11TH, 2022 - REGULAR MEETING

It is moved by Christopher Sherrington
Seconded by H  l  ne Lavall  e
And unanimously carried by the councillors present

THAT the minutes of the regular meeting held on October 11th, 2022 be adopted as presented.

ADOPTED

2022-11-277

3B-ADOPTION DU PROC  S-VERBAL DE LA S  ANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2022

Il est propos   par Christopher Sherrington
Appuy   par Vivianne Bleau
Et r  solu unanimement par les conseillers pr  sents

QUE le proc  s-verbal de la s  ance extraordinaire du 19 octobre 2022 soit adopt   tel que pr  sent  .

ADOPT  E

3B-ADOPTION OF THE MINUTES FOR THE OCTOBER 19TH, 2022 - SPECIAL MEETING

It is moved by Christopher Sherrington
Seconded by Vivianne Bleau
And unanimously carried by the councillors present

THAT the minutes of the special meeting held on October 19th, 2022 be adopted as presented.

ADOPTED

2022-11-278

3C-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2022

Il est proposé par Christopher Sherrington
Appuyé par Hélène Lavallée
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 octobre 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3C-ADOPTION OF THE MINUTES FOR THE OCTOBER 26TH, 2022 - SPECIAL MEETING

It is moved by Christopher Sherrington
Seconded by Hélène Lavallée
And unanimously carried by the councillors present

THAT the minutes of the special meeting held on October 26th, 2022 be adopted as presented.

ADOPTED

2022-11-279

4- ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER EN DATE DU 7 NOVEMBRE 2022

Mme Mylène Vincent, directrice générale et greffière-trésorière, dépose la liste des comptes payés et à payer au 7 novembre 2022.

Total des comptes payés en date du 7 novembre 2022	121 062.97\$
Total de comptes à payer en date du 7 novembre 2022	9 222.51\$
Total des salaires du 12 octobre 2022 au 7 novembre 2022	11 074.58\$
Total des remises	1 112.26\$
Total	142 472.32\$

Conséquemment, il est proposé par Michael Allen
Appuyé par Christopher Sherrington
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER la liste présentée des comptes payés et à payer tel que décrit ici-bas et d'en autoriser le paiement **ET QUE** la liste soit déposée aux archives.

ADOPTÉE

4-ADOPTION OF THE ACCOUNT PAID AND TO BE PAID REPORT – NOVEMBER 7TH, 2022

Mrs Mylène Vincent, director general and secretary-treasurer, depose the account payables report for November 7th, 2022.

Total of paid accounts on November 7 th , 2022	121 062.97\$
Total of accounts to be paid on November 7 th , 2022	9 222.51\$
Total of the salaries from October 12 th , 2022 to November 7 th , 2022	11 074.58\$
Total of deductions	1 112.26\$
Total	142 472.32\$

Consequently, it is moved by Michael Allen
Seconded by Christopher Sherrington
And unanimously carried by the councillors

TO ADOPT the submitted list of accounts paid which will be filed in the archives **AND TO AUTHORIZE** its payment,

ADOPTED

2022-11-280

5A – DÉPÔT ET ENTÉRINEMENT DE LA DÉMISSION DU CONSEILLER PHILIPPE BOURDEAU

ATTENDU QUE Madame Mylène Vincent, directrice générale, dépose la lettre de démission de M. Philippe Bourdeau, pour le poste de conseiller no.2, effective depuis le 21 octobre 2022 à 15h58. Des élections partielles devront avoir lieu, donc une date parmi les dimanches des 4 mois suivants le dépôt de la démission devra être annoncé dans les 30 jours suivants le présent avis;

ATTENDU QUE Une demande a été adressée à la ministre des affaires municipales et de l'habitation, madame Andrée Laforest, afin d'obtenir un délai d'un mois supplémentaire pour le choix de la date du scrutin ET QUE la municipalité est présentement dans l'attente de la réponse;

Par conséquent, il est proposé par Michael Allen
Appuyé par Hélène Lavallée
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

TO ACCEPT the resignation of Mr. Philippe Bourdeau for the position of councillor no.3;

AND TO ALLOW Mrs. Mylène Vincent, returning officer to wait for the answer of the Minister of Municipal Affairs and/or the limit of the prescribed delay to announce the date of the by-election for the position of councillor no. 3.

ADOPTÉE

5A – TABLING AND RATIFICATION OF THE RESIGNATION OF COUNCILLOR PHILIPPE BOURDEAU

WHEREAS Mrs. Mylène Vincent, Director General, has deposited the letter of resignation of Mr. Philippe Bourdeau, for the position of Councillor no.2, effective October 21, 2022 at 3:58 p.m. By-elections will have to be held, therefore a date among the Sundays of the 4 months following the deposit of the resignation will have to be announced within 30 days following the present notice;

WHEREAS a request has been made to the Minister of Municipal Affairs and Housing, Mrs. Andrée Laforest, to obtain an additional month to choose the date of the election AND THAT the municipality is currently awaiting a response;

Therefore, it was moved by Michael Allen
Seconded by Hélène Lavallée
And unanimously resolved by the members present

TO MAKE the communications to the persons aged 70 years old and more according to the terms proposed by Mr. Gregg Edwards.

ADOPTED

2022-11-281

5B – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - SOUS-VOLET- PROJET PARTICULIER D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Havelock a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2022 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées.

Pour ces motifs, il est proposé par Vivianne Bleau
Appuyé par Michael Allen
Et résolu unanimement par les conseillers

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Havelock approuve les dépenses d'un montant de 393 247.55 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

*** Cette résolution est disponible seulement en français. / This resolution is available only in French.

2022-11-282

5C-PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES- DOSSIER NUMÉRO YXT87288 / No de fournisseur : 67861

ATTENDU QUE le Ministère des Transports a versé une compensation de 100 810\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2022;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situées sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

Il est proposé par Michael Allen
Appuyé par Christopher Sherrington
Et résolu unanimement par les conseillers

QUE la Municipalité du Canton de Havelock informe le Ministère des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

ADOPTÉE

*** Cette résolution est disponible seulement en français. / This resolution is available only in French.

2022-11-283

5D – ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2023

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Christopher Sherrington
Appuyé par Hélène Lavallée
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE les séances débiteront à 20h00 dans la salle de l'édifice municipal située au 481 route 203 à Havelock;

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2023 :

- 9 janvier
- 6 février
- 6 mars
- 3 avril
- 1 mai
- 5 juin
- 3 juillet
- 14 août
- 5 septembre
- 2 octobre
- 6 novembre
- 4 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière conformément à la loi qui régit la municipalité;

ET QUE les bureaux municipaux seront fermés pour les vacances de la construction pour la semaine du 23 juillet au 29 juillet 2023 et de la semaine 30 juillet 5 août 2023.

ADOPTÉE

5D – ADOPTION OF THE 2023 CALENDAR COUNCIL MEETING

WHEREAS article 148 of the Quebec Municipal Code provides that the council must establish, before the beginning of each calendar year, the calendar of its regular meetings for the next year, by fixing the day and time of the beginning of each one;

Therefore, it is moved by Christopher Sherrington

Seconded by Hélène Lavallée

And unanimously resolved by the councilors present

THAT the meetings will start at 8:00 p.m. in the municipal building located at 481 Route 203 in Havelock;

THAT the following calendar be adopted regarding the holding of regular council meetings for the year 2023:

- January 9
- February 6th
- March 6th
- April 3rd
- May 1
- June 5th
- July 3rd
- August 14th
- September 5th
- October 2nd
- November 6th
- December 4th

THAT a public notice of the contents of this calendar be published by the Director General and Clerk-Treasurer in accordance with the law governing the municipality;

AND THAT the municipal offices will be closed for the construction vacations for the week of July 23 to July 29, 2023 and the week of July 30 to August 5, 2023.

oh

ADOPTED

2022-11-284

5E – CALENDRIER 2023 À DISTRIBUER AUX CITOYENS

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu 3 soumissions de fournisseurs différents, Élite, AMJ et Multigraph;

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu une sélection de 26 photos de la part de madame Lucie Dupras pour le calendrier 2023.

Il est proposé par Hélène Lavallée
Appuyé par Michael Allen
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat de confection et impression des calendriers à Imprimerie Élite, pour 450 copies du calendrier;

DE NOMMER Gregg Edwards responsable de la sélection finale des photos pour le calendrier 2023.

ADOPTÉE

5E – 2023 CALENDAR FOR CITIZENS

WHEREAS the municipality has obtained 3 quotes from different suppliers, Elite, AMJ and Multigraph;

WHEREAS the Municipality has obtained a selection of 26 photos from Mrs. Lucie Dupras for the 2023 calendar;

It is moved by Hélène Lavallée
Seconded by Michael Allen
And unanimously resolved by the councilors present

TO AWARD the contract for the preparation and printing of the calendars to Imprimerie Élite, for 450 copies of the calendar;

TO APPOINT Gregg Edwards responsible for the final selection of the pictures for the 2023 calendar.

ADOPTED

2022-11-285

5F–RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL POUR L'ÉLECTION PARTIELLE DU SCRUTIN DU 20 NOVEMBRE 2022

CONSIDÉRANT QUE les salaires du personnel électoral pour l'élection générale de novembre 2021 étaient supérieur à l'avis de la Gazette du Québec ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 88 alinéa 2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le conseil municipal pour octroyer des salaires plus élevés au personnel électoral en adoptant une résolution ;

En conséquence, il est proposé par Christopher Sherrington
Appuyé par Hélène Lavallée
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER la liste des salaires suivants :

- Présidente d'élection et secrétaire d'élection : tarifs établis selon l'avis paru à la partie 1 de la Gazette du Québec le 4 décembre 2021;
- Secrétaire révision : 22\$/heure
- Substitut de la secrétaire d'élection BVA : 290.25\$ pour la journée
- Scrutatrice de bureau de vote : 22\$/ heure
- Secrétaire de bureau de vote : 22\$/heure
- PRIMO : 18\$/heure

ADOPTÉE

5F – REMUNERATION OF ELECTION OFFICIALS FOR THE NOVEMBER 20, 2022 BY-ÉLECTIONS

WHEREAS the salaries of election officers for the November 2021 general election were higher than the notice in the Quebec Gazette ;

WHEREAS under section 88 paragraph 2 of the Act respecting elections and referendums in municipalities, the municipal council to grant higher salaries to election officers by adopting a resolution ;

Consequently, it is proposed by Christopher Sherrington
Seconded by Hélène Lavallée

And unanimously carried by those present

TO AUTHORIZE the following salary list:

- Election President and Election Secretary: rates established according to the notice published in the Quebec Gazette Part 1 on December 4, 2021;
- Revision secretary: \$22/hour
- Substitute for the election clerk BVA: 290.25\$ for the day
- Poll clerk: \$22/hour
- Poll clerk: \$22/hour
- PRIMO: \$18/hour

ADOPTED

2022-11-286

5G–PROGRAMMATION DE LA TECQ 2019-2023

ATTENDU QUE :

- La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Pour ces motifs, il est proposé par Michael Allen

Appuyé par Vivianne Bleau

Et résolu unanimement par les conseillers

QUE :

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux no. 3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par la Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisation qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux par la présente résolution.

La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux no.3 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE

*** Cette résolution est disponible seulement en français. / This resolution is available only in French

20h18 Michael Allen quitte son siège / Michael Allen leaves his seat.

2022-11-287

5H–CRÉATION D'UN POSTE POUR LE DÉNEIGEMENT ET EMBAUCHE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité effectuera elle-même le déneigement de ses chemins municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE les conseillers ont reçu la description de tâches reliée au poste de Contremaître/chauffeur pour le déneigement

CONSIDÉRANT QUE monsieur Gregg Edwards et madame Mylène Vincent ont rencontré monsieur Barry Allen afin de discuter des tâches, exigences et attentes face au poste de contremaître/chauffeur ;

CONSIDÉRANT QUE les conditions de travail ont été discuté avec monsieur Allen et qu'elles ont été soumises aux membres du conseil municipal qui en ont pris connaissance ;

En conséquence, il est proposé par Christopher Sherrington

Appuyé par Vivianne Bleau

Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER la création du poste de Contremaître/chauffeur pour le déneigement des chemins municipaux d'Havelock ;

D'EMBAUCHER monsieur Barry Allen à titre de contre-maître/chauffeur pour le déneigement des chemins municipaux d'Havelock selon les conditions de travail discutées.

ADOPTÉE

5H – CREATION OF A POSITION FOR SNOW REMOVAL AND HIRING

WHEREAS the municipality will do its own snow removal on its municipal roads;

WHEREAS the councillors have received the job description for the position of foreman/driver for snow removal;

WHEREAS Mr. Gregg Edwards and Ms. Mylène Vincent met with Mr. Barry Allen to discuss the tasks, requirements and expectations of the position of foreman/driver;

WHEREAS the working conditions were discussed with Mr. Allen and that they were submitted to the members of the municipal council who have read them;

Consequently, it is proposed by Christopher Sherrington

Seconded by Vivianne Bleau

And unanimously carried by those present

TO AUTHORIZE the creation of the position of Foreman/Driver for the snow removal of the Havelock municipal roads;

TO HIRE Mr. Barry Allen as Foreman/Driver for the snow removal of the Havelock municipal roads as per the working conditions discussed

ADOPTED

6A – RAPPORT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DU CANTON DE HEMMINGFORD

Mme Mylène Vincent, directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport du Service de sécurité incendie du Canton de Hemmingford pour le Municipalité du Canton de Havelock pour la période se terminant le 22 octobre 2022.

6A – FILING OF THE REPORT FROM THE CANTON DE HEMMINGFORD FIRE SAFETY SERVICE FOR HAVELOCK

Mrs. Mylène Vincent, Director General and Clerk-Treasurer, tables the report of the Township of Hemmingford Fire Department for the Municipality of the Township of Havelock for the period ending Octobre 22, 2022.

2022-11-288

6B–OFFRE DE SERVICES EN PRÉVENTION INCENDIE DE LA MRC

Il est proposé par Hélène Lavallée

Appuyé par Vivianne Bleau

Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE REPORTER ce point à la prochaine séance.

ADOPTÉE

6B – OFFER OF SERVICES IN FIRE PREVENTION MRC

It is proposed by Hélène Lavallée
Seconded by Christopher Sherrington
And unanimously carried by those present

TO POSTPONE this item to the next meeting.

ADOPTED

20h24 Michael Allen reprend son siège / Michael Allen take back his seat.

2022-11-289

7A– ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX MONTÉE POUPART ET GIROUX

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité de la voirie a été inspecté les travaux sur la montée Giroux et Poupart;

CONSIDÉRANT QUE les travaux semblent passent le test selon les membres du comité de la voirie

Il est proposé par Michael Allen
Appuyé par Christopher Sherrington
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER définitivement les travaux de pavage de la montée Giroux et de la montée Poupart;

D'AUTORISER la directrice générale à libérer la totalité de la retenue finale d'un montant de 10 365.39\$ incluant les taxes **ET À ENVOYER** le certificat d'acceptation desdits travaux.

ADOPTÉE

7A – FINAL ACCEPTANCE OF THE WORK ON MONTÉE GIROUX AND POUPART

WHEREAS the members of the road committee has been inspected the work on Montée Giroux and Poupart;

WHEREAS the work seems to pass the test according to the members of the road committee;

Consequently, it is moved by Michael Allen
Seconded by Christopher Sherrington
And unanimously carried by the councillor present

TO PERMANENTLY ACCEPT the paving work on Montée Giroux and Montée Poupart;

TO AUTHORIZE the General Manager to release the total amount of the final holdback in the amount of \$10,365.39 including taxes **AND TO SEND** the acceptance certificate for said work.

ADOPTED

2022-11-290

7B–ACCEPTATION PROVISOIRE DES TRAVAUX SUR COVEY HILL ET AUTORISATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu le certificat d'acceptation provisoire des travaux pour les travaux de réfection de pavage sur le chemin Covey Hill;

CONSIDÉRANT QUE le certificat mentionne qu'à plusieurs endroits des déformations au niveau de la surface de la chaussée ont été relevée, **QUE** ces déformations semblent être compris dans le seuil de tolérances prévu à l'Article 13.3.4.7 du CCDG;

CONSIDÉRANT QUE la machinerai a endommagé légèrement la nouvelle surface pavée sur un segment de +/- 20 mètres, **QUE** Sintra a réparé la surface pavée à l'aide d'Enrobé fin **ET QUE** lors de l'inspection finale des travaux, nous pourrions valider la qualité de ces travaux et/ou demander des correctifs ;

CONSIDÉRANT QUE des travaux correctifs sont à réaliser, de type Travaux de Micro-Planage sur plusieurs zones détaillées dans le certificat d'acceptation provisoire des travaux **ET QUE** ces travaux correctifs sont aux frais de Sintra.

**En conséquence, il est proposé par Hélène Lavallée
Appuyé par Michael Allen**

D'ADOPTER l'acceptation provisoire des travaux ;
D'AUTORISER la directrice générale à signer le certificat d'acceptation provisoire des travaux au nom de la municipalité ;
D'AUTORISER le paiement de l'entrepreneur pour un montant global de 336 800.13\$ plus les taxes applicables ;
QUE la première retenue de 5% pourra être libérée à partir du 21 novembre 2022, si les travaux correctifs proposés par Sintra sont effectués, si non cette retenue de 5 % sera conservée à titre de retenue spéciale jusqu'à ce qu'à la réalisation des travaux correctifs ;
QUE la dernière retenue des 5% sera conservée pour une année. Celle-ci sera libérée à la suite de l'acceptation finale des travaux qui pourra être effectuée à partir du 7 septembre 2023.

Vivianne Bleau, conseillère demande le vote sur cette proposition.

CONSEILLERS	POUR	CONTRE
Hélène Lavallée	X	
Vivianne Bleau		X
Michael Allen	X	
Christopher Sherrington	X	

En conséquence, cette résolution est adoptée à la majorité des conseillers présents.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

7B – PROVISIONAL ACCEPTANCE OF THE WORK ON COVEY HILL AND AUTHORIZATION OF PAIEMENT

WHEREAS the Municipality has received the provisional acceptance certificate for the paving work on Covey Hill Road;

WHEREAS the certificate mentions that in several places deformations of the pavement surface have been noted, THAT these deformations seem to be within the tolerance threshold provided for in Article 13.3.4.7 of the CCDG;

WHEREAS the machine slightly damaged the new paved surface on a segment of +/- 20 meters, THAT Sintra has repaired the paved surface with fine asphalt AND THAT during the final inspection of the work, we will be able to validate the quality of this work and/or request corrective measures;

WHEREAS corrective work must be done, such as micro-paving work on several areas detailed in the provisional acceptance certificate of work AND THAT these corrective works are at the expense of Sintra;

**Consequently, it is proposed by Hélène Lavallée
Seconded by Michael Allen**

TO ADOPT the provisional acceptance of the work;
TO AUTHORIZE the Director General to sign the provisional acceptance of work certificate on behalf of the municipality;
TO AUTHORIZE the payment to the contractor for a global amount of \$336,800.13 plus applicable taxes;
THAT the first 5% holdback may be released as of November 21, 2022, if the corrective work proposed by Sintra is carried out, if not this 5% holdback will be retained as a special holdback until the corrective work is carried out;
THAT the final 5% holdback will be retained for one year. THAT the last 5% holdback will be retained for one year and will be released upon final acceptance of the work, which may be done as of September 7, 2023.

Councillor Vivianne Bleau called for a vote on this proposal.

COUNCILORS	FOR	AGAINST
Hélène Lavallée	X	
Vivianne Bleau		X

Michael Allen	X	
Christopher Sherrington	X	

Consequently, this resolution is adopted by a majority of the councillors present.

ADOPTED BY MAJORITY

2022-11-291

7C-DÉPÔT À SEL ET ACHAT D'UN DÔME

CONSIDÉRANT QUE la municipalité effectuera les travaux de déneigement des chemins municipaux elle-même;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite louer un terrain appartenant à un citoyen afin d'en faire l'usage d'un dépôt à sel pour le déneigement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre de monsieur Wayne Brophy pour la location de son lot pour un montant de 650\$/mois;

CONSIDÉRANT QU'il est préférable de couvrir le mélange de sel et d'abrasif pour le protéger des intempéries **ET QUE** le coût d'un dôme varie entre 3 100\$ et 5 200\$;

En conséquence, il est proposé par Christopher Sherrington

Appuyé par Michael Allen

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la directrice générale à signer une entente avec monsieur Brophy pour la location de son terrain;

ET D'AUTORISER l'achat d'un dôme pour le dépôt à sel.

ADOPTÉE

7C- SALT DEPOSIT AND PURCHASE OF A DOME

WHEREAS the municipality will carry out the snow removal work on municipal roads itself;

WHEREAS the municipality wishes to rent a lot belonging to a citizen in order to use it as a salt deposit for snow removal;

WHEREAS the municipality has received an offer from Mr. Wayne Brophy for the rental of his lot for an amount of \$ 650/month;

WHEREAS it is preferable to cover the mixture of salt and abrasive to protect it from bad weather **AND THAT** the cost of a dome varies between \$ 3 100 and \$ 5 200;

It is moved by Christopher Sherrington

Seconded by Michael Allen

And unanimously carried by the councillors present

TO AUTHORIZE the Director General to sign an agreement with Mr. Brophy for the rental of his land;

AND TO AUTHORIZE the purchase of a dome for the salt storage.

ADOPTED

8A - DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'URBANISTE POUR OCTOBRE 2022

Mme Vincent, directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport d'activités du service de l'urbanisme pour le mois d'octobre 2022.

8A - FILING OF THE MONTHLY REPORT -URBANISTS – OCTOBER 2022

The Director General and Clerk-Treasurer, submits the planning department's activity report for the month of October 2022.

2022-11-292

8B – SERVICES ANIMALIERS – SPCA ROUSSILLON

Il est proposé par Christopher Sherrington

Appuyé par Hélène Lavallée
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE REPORTER le sujet à une prochaine séance.

ADOPTÉE

8B- SPCA ROUSSILLON- OFFER OF SERVICES

It is proposed by Christopher Sherrington
Seconded by Hélène Lavallée
And unanimously carried by those present

TO POSTPONE the matter to a future meeting.

ADOPTED

2022-11-293

9A- COMPOSTEURS DOMESTIQUES – PROGRAMME D'AIDE AU COMPOSTAGE DOMESTIQUE ET COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Havelock est majoritairement un milieu agro-forestier et agricole;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal ne souhaite pas augmenter la quantité de bacs de plastiques sur son territoire, car l'augmentation de bacs aurait pour effet d'augmenter l'empreinte carbonique, quand la majorité possède des terrains assez vastes pour composter sans ces bacs;

Il est proposé par Christopher Sherrington
Appuyé par Hélène Lavallée
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ARRÊTER le projet de composteurs domestiques pour le Canton de Havelock.

ADOPTÉE

9A – DOMESTIC COMPOSTERS - DOMESTIC AND COMMUNITY COMPOSTING ASSISTANCE PROGRAM

WHEREAS the municipality of the Township of Havelock is mostly an agro-forestry and agricultural environment;

WHEREAS the municipal council does not wish to increase the quantity of plastic bins on its territory, because the increase of bins would have the effect of increasing the carbon footprint, when the majority has land large enough to compost without these bins;

It is moved by Christopher Sherrington
Seconded by Hélène Lavallée
And unanimously carried by the councillor present

TO STOP the domestic composter project for the Township of Havelock.

ADOPTED

2022-11-294

11A- CONCOURS HAVELock ILLUMINÉ POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite invité les citoyens de Havelock à participer dans un concours participatif de décoration extérieure de maison pour la période des fêtes;

CONSIDÉRANT QUE le concours s'adressent aux adultes résident du Canton de Havelock;

CONSIDÉRANT QUE les participants devront acheminer une photo de leur décoration par courriel avec leur preuve de résidence et pièce d'identité;

CONSIDÉRANT QUE les participants auront jusqu'au 21 décembre 2022 à 16h00 pour participer;

CONSIDÉRANT QUE les prix de participations seront 3 cartes cadeaux de 25\$ du Magasin F. Ratté , **ET QUE** les gagnants seront déterminés par un tirage au sort.

En conséquence, il est proposé par Vivianne Bleau
Appuyée par Christopher Sherrington
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE LANCER la première édition du Concours de décoration extérieur de maison : Havelock Illuminé pour la période des fêtes.

ADOPTÉE

11A – HAVELOCK ILLUMINATED HOLIDAY CONTEST

WHEREAS the municipal council wishes to invite the citizens of Havelock to participate in a contest for the decoration of the exterior of their homes for the holiday season;

WHEREAS the contest is open to adult residents of the Township of Havelock;

WHEREAS participants will have to send a photo of their decoration by e-mail with their proof of residence and identification;

WHEREAS participants will have until December 21, 2022, at 4:00 p.m. to participate;

WHEREAS the prizes will be three \$25 gift cards from Magasin F. Ratté; **AND THAT** the winners will be determined by a random draw.

Therefore, it is moved by Vivianne Bleau
Seconded by Christopher Sherrington
And unanimously carried by the councillors present

TO LAUNCH the first edition of the Exterior Home Decorating Contest: Havelock Illuminated for the Holiday Season.

ADOPTED

13-AFFAIRES DIVERSES / MISCELLANIOUS BUSINESS

2022-11-295

13A– TÉMOIGNAGE DE SYMPATHIE

CONSIDÉRANT QUE monsieur William John Hansen citoyen de Havelock est décédé et qu'il s'agit du conjoint de madame Judith Roe, membre du Comité consultatif d'urbanisme depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite offrir un témoignage de sympathie pour les funérailles du défunt.

En conséquence, il est proposé par Vivianne Bleau
Appuyé par Hélène Lavallée
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la directrice générale à effectuer un don de \$50.00 à l'Hôpital Barrie Mémorial.

ADOPTÉE

13A– TOKEN OF SYMPATHY

WHEREAS Mr. William John Hansen, citizen of Havelock, has passed away and is the spouse of Mrs. Judith Roe, member of the Planning Advisory Committee for several years;

WHEREAS Council wishes to offer a token of sympathy for the funeral of the deceased.

Consequently, it is moved by Vivianne Bleau
Seconded by Hélène Lavallée

And unanimously carried by the councillor present

TO AUTHORIZE the Director General to make a donation of \$50.00 to the Barrie Memorial Hospital.

ADOPTED

INFOHAVELOCK

Point de discussion sans résolution / Subject without resolution adopted

14- PÉRIODE DE QUESTIONS / QUESTION PERIOD

Les citoyens présents dans la salle sont invités à tour de rôle à poser leurs questions au conseil municipal. / Citizens in the room are invited in turn to ask questions to the Municipal Council.

2022-11-296

15-FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Christopher Sherrington
Appuyée par Vivianne Bleau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance soit levée à 20h48.

ADOPTÉE

15-CLOSURE OF THE MEETING

It is moved by Christopher Sherrington
Seconded by Vivianne Bleau
And unanimously carried by the councillors present

That the meeting be adjourned at 08:48 p.m.

ADOPTED

Gregg Edwards
Maire suppléant
Pro-Mayor

Mylène Vincent
Directrice générale greffière-trésorière
Director General and Clerk-treasurer

Je, Gregg Edwards, maire suppléant de la Municipalité du Canton de Havelock, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance du 7 novembre 2022.

****En cas de contradiction entre la version française et la version anglaise du présent document, la version française prévaut. In the event of contradiction between the French and English version of this document, the French version prevails ****